



**PREFECTURE DE POLICE**

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA  
PROTECTION DU PUBLIC

SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION SANITAIRE ET DE  
L'ENVIRONNEMENT

Bureau des polices de l'environnement  
et des opérations funéraires

Aff. suivie par : Isabelle DERST

Tél. : 01.49.96.33.40

Mél. : isabelle.derst@interieur.gouv.fr

Nos réf. NC 08-003

Paris, le 21 JUIN 2018

Monsieur Loïc BRETON  
Société « Electro Recycling »  
245 bis rue de Charenton  
75012 PARIS

Monsieur,

Conformément aux articles R.541-55 à R.541-58 du code de l'environnement, vous avez sollicité, par déclaration en date du 18 juin 2018, en votre qualité de gérant de la société «**Electro Recycling**» située **245 bis rue de Charenton à Paris 12<sup>ème</sup>**, enregistrée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le numéro **437 748 619**, le renouvellement du récépissé relatif à l'exercice de l'activité de négoce et courtage de déchets dangereux et non dangereux.

Votre dossier étant complet et recevable, veuillez trouver, ci-joint, en application de l'article R.541-56 du code susvisé, relatif à la composition du dossier de déclaration pour l'exercice de négoce et courtage de déchets, le récépissé de déclaration n° **NC 08-003** correspondant à ces activités.

Ce récépissé est valable pour une durée supplémentaire de cinq ans à compter de sa date de délivrance pour tous les sites où sont exercés le négoce et le courtage de déchets par votre établissement. Il doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

P. le Préfet de Police

L'adjointe au chef du bureau des polices  
de l'environnement et des opérations funéraires

Marie-Line THEBAULT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Égalité Fraternité*



**PREFECTURE DE POLICE**

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC  
SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION SANITAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
Bureau des polices de l'environnement et des opérations funéraires

Références à rappeler :  
DTPP/SDPSE/BPEOF  
N° Dossier : NC 08-003

Paris, le **21 JUIN 2018**

**DÉCHETS**

**EXERCICE DE L'ACTIVITÉ  
DE COLLECTE ET DE TRANSPORT PAR ROUTE  
DE DÉCHETS**

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION  
N° NC 08-003**

**Le Préfet de Police,**

Vu le Code de l'Environnement et notamment son livre V – Titre IV – chapitre 1<sup>er</sup>, relatif aux déchets et ses articles R. 541-54-1 et suivants, relatifs à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce et courtage de déchets ;

Délivre à la société « **Electro Recycling** » dont le siège social est situé **245 bis rue de Charenton à Paris 12<sup>ème</sup>**, enregistrée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le numéro **437 748 619**, récépissé de sa déclaration du **18 juin 2018**, relative à ses activités de négoce et courtage de **déchets dangereux et non dangereux**.

La validité de ce récépissé est de cinq ans à compter de sa date de délivrance. Il doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle.

P. le Préfet de Police  
L'adjointe au chef du bureau des polices  
de l'environnement et des opérations funéraires

Marie-Line THEBAULT